



ARCHIVES

COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, 2517 KJ La Haye. Tél. 92 44 41. Télégr. Intercourt, La Haye

Télex 32323.

Communiqué

*non officiel
pour publication immédiate*

N° 84/12
Le 13 avril 1984

Désignation d'agents par le Nicaragua et les Etats-Unis d'Amérique

Le Greffe de la Cour internationale de Justice met à la disposition de la presse les renseignements suivants :

Dans l'action intentée par le Nicaragua contre les Etats-Unis d'Amérique le 9 avril 1984, les deux Etats ont désigné leurs agents en l'affaire.

Le Nicaragua a désigné M. Carlos Arguello Gomez, ambassadeur du Nicaragua aux Pays-Bas; les Etats-Unis ont désigné M. Davis R. Robinson, conseiller juridique du département d'Etat.
